

Procès-verbal approuvé de la séance ordinaire du Conseil des commissaires de la Commission scolaire Central Québec, tenue le mercredi 15 novembre 2023 à 19 h, au centre administratif, 2046, chemin Saint-Louis, Québec (Québec) G1T 1P4 et sur la plateforme TEAMS.

Présents :	Stephen Burke	Président
	Heather Clibbon	Commissaire (par visioconférence)
	Debbie Cornforth	Commissaire-parent (par visioconférence)
	David Eden	Commissaire
	Christian Falle	Commissaire-parent (par visioconférence)
	Debbie Ford-Caron	Commissaire (par visioconférence)
	André Gosselin	Commissaire
	Chantal Guay	Commissaire (par visioconférence)
	Jason Kilganan	Commissaire-parent
	Cameron Lavallee	Commissaire (par visioconférence)
	Ian O'Gallagher	Commissaire
	France Pedneault	Commissaire (par visioconférence)
	Stephen Pigeon	Directeur général
	Jean Robert	Vice-président
	Jo-Ann Toulouse	Commissaire (par visioconférence)
Absents :	Jessie Greene	Commissaire-parent
	Jo Rosenhek	Commissaire
Également		
Présents :	Jacob Dussault-Marcoux	Secrétaire de séance (par visioconférence)
	Stephane Lagacé	Directeur des Services éducatifs
	Vincent Laliberté	Secrétaire général
	Anissa Landry	Directrice du Service des ressources financières
	Nancy L'Heureux	Directrice générale adjointe, Directrice du Service des ressources humaines
	Benoit Sévigny	Directeur des ressources matérielles et des Technologies de l'information (par visioconférence)

23-11.01 Ouverture de la séance

Le président déclare la séance ouverte à 19 h.

23-11.02 Déclaration de reconnaissance des terres autochtones

Nous aimerions commencer par reconnaître, honorer et respecter nos communautés des Premières Nations, les propriétaires traditionnels et les gardiens de la terre sur laquelle nous sommes réunis aujourd'hui.

23-11.03 **Adoption de l'ordre du jour**

Il est PROPOSÉ par A. Gosselin, APPUYÉ par J. Kilganan et RÉSOLU à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour, tel qu'il a été distribué.

23-11.04 **Période de questions réservée au public**

Il n'y a eu aucune question du public.

23-11.05 **Période de questions réservée aux élèves**

Aucun élève n'était présent.

23-11.06 **Correspondance des élèves**

Le Conseil n'a reçu aucune correspondance de la part d'élèves.

23-11.07 **Plaintes**

Aucune plainte n'a été reçue.

23-11.08 **Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 11 octobre 2023**

Il est PROPOSÉ par D. Cornforth, APPUYÉ par C. Guay et RÉSOLU à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil des commissaires, tenue le mercredi 11 octobre 2023, tel que distribué.

23-11.09 **Affaires découlant des séances précédentes**

Il n'y a aucune affaire découlant des séances précédentes.

23-11.10 **Rapport du président**

Le président a fait parvenir aux commissaires, avant la tenue de la séance, un rapport portant sur les points suivants :

- Événement de l'ACSAQ sur la loi 40 – 16 octobre
- Réunion du conseil d'administration de l'ACSAQ – 20 octobre
- Session de développement professionnel de l'ACSAQ – 21 octobre
- Assemblée générale annuelle de l'ACSAQ – 21 octobre
- Célébration du départ à la retraite de membres de la CSCQ – 26 octobre
- Comité exécutif de l'ACSAQ – 6 novembre
- Réunion sur l'ordre du jour – 6 novembre
- Fondation Petits Bonheurs d'École – 12 novembre
- Comité des finances de l'ACSAQ – 14 novembre

23-11.11

Rapport du directeur général

Le directeur général s'est adressé en bonne et due forme aux membres du Conseil et leur a parlé des points suivants :

- a) Bilan actualisé des Services éducatifs
- b) Bilan actualisé du Service des ressources matérielles
B. Sévigny a transmis un message de Daniel Letourneau, ancien concierge de la Commission scolaire pendant plus de 40 ans, qui a pris sa retraite la semaine dernière. Il tenait à remercier les commissaires et à leur faire part de son appréciation. Le conseil a applaudi en l'honneur de son excellent service.
- c) Le point sur les négociations
- d) Comités des relations de travail
 - i) Employés-cadres – directeurs, coordinateurs et gestionnaires
 - ii) Directions d'école ou de centre
 - iii) Enseignants
 - iv) Professionnels
 - v) Personnel de soutien

23-11.12

Planification stratégique

Depuis l'adoption du Plan d'engagement vers le succès en juin et la présentation du Plan d'action en octobre, nous sommes actuellement dans les temps. La directrice générale adjointe, Nancy L'Heureux, a présenté l'outil qui permet de suivre l'évolution de nos plans d'action (tableaux avec code de couleurs pour chaque objectif et leur statut – commencé, mis en œuvre ou terminé) ainsi qu'un rapport sur les mois d'août à novembre. À l'avenir, le rapport ne couvrira que les progrès réalisés au cours du dernier mois, entre les Conseils.

23-11.13

Affaires nouvelles

- a) Plan triennal de destination des immeubles et des actes d'établissement (dépôt)

Le projet de plan triennal pour la destination des immeubles et des actes d'établissement a été déposé pour consultation. Le document final sera présenté pour adoption lors de la réunion du Conseil des commissaires du 24 janvier 2024.

- b) Calendrier scolaire de la ville de Québec – Secteur de la jeunesse 2024-2025 (adoption)

ATTENDU QUE l'article 238 de la Loi sur l'instruction publique stipule que toute commission scolaire établit le calendrier scolaire de ses écoles en tenant compte des dispositions du règlement scolaire de base ;

ATTENDU QUE la convention collective des enseignants prévoit un comité qui est consulté sur le calendrier scolaire ;

Affaires Nouvelles (suite)b) Calendrier scolaire de la ville de Québec – Secteur de la jeunesse 2024-2025 (adoption) (suite)

ATTENDU QUE le comité s'est réuni, a été consulté et recommande l'adoption du calendrier proposé pour l'année scolaire 2024-2025 ;

Il est PROPOSÉ par A. Gosselin, APPUYÉ par I. O'Gallagher et RÉSOLU à l'unanimité ; QUE la Commission scolaire Central Québec accepte le calendrier scolaire (Québec – Secteur jeunesse) pour l'année scolaire 2024-2025 tel que présenté.

c) Modification au Règlement concernant le jour, l'heure et le lieu des réunions ordinaires 2023-2024

ATTENDU QUE l'article 162 de la Loi sur l'instruction publique indique que le Conseil des commissaires doit adopter un règlement concernant le jour, l'heure et le lieu de ses séances ordinaires ;

ATTENDU QUE l'article 392 de la Loi sur l'instruction publique stipule qu'un avis public doit être donné avant l'adoption d'un règlement ;

Il est PROPOSÉ par A. Gosselin, APPUYÉ par D. Eden et RÉSOLU à l'unanimité ; QUE la séance ordinaire du Conseil des commissaires du 19 juin 2024 qui devait se tenir à 19 h au bureau de la Commission scolaire ou en ligne via la plateforme TEAMS soit déplacée au 12 juin 2024.

d) Projet de proposition de découpage de la carte électorale (adoption)

ATTENDU QUE la Loi sur les élections scolaires prévoit que le territoire des commissions scolaires doit être divisé en circonscriptions électorales en fonction du nombre d'électeurs ;

ATTENDU QUE lors de la pré-session du Conseil des commissaires du 15 novembre 2023, le projet de division de la carte électorale en onze circonscriptions a été présenté au Conseil des commissaires ;

ATTENDU QU'un avis public sera publié pour donner aux électeurs un délai de 15 jours pour signifier leur désaccord avec la proposition ;

ATTENDU QUE la Loi sur les élections scolaires exige que les commissions scolaires adoptent les circonscriptions électorales définitives au plus tard le 31 décembre de l'année précédant l'élection ;

Affaires Nouvelles (suite)d) Projet de proposition de découpage de la carte électorale (adoption) (suite)

IL EST PROPOSÉ par A. Gosselin, APPUYÉ par F. Pedneault et RÉSOLU à l'unanimité; QUE, conformément à la Loi sur les élections scolaires, la Commission scolaire Central Québec adopte l'avant-projet de division de la carte électorale séparant son territoire en onze (11) circonscriptions électorales, tel que présenté; et

QU'un avis public sera publié pour donner aux électeurs un délai de 15 jours pour signifier leur désaccord avec la proposition; et

QUE le Conseil des commissaires devra adopter une proposition de division finale aux fins de cette élection lors de la séance ordinaire du 13 décembre 2023.

e) Délégation : Composition du comité consultatif des transports pour les autres conseils scolaires

ATTENDU QUE l'article 2 du Règlement sur le transport des élèves prévoit que le comité consultatif du transport des élèves d'une commission scolaire est composé (...) du directeur général ou du directeur général adjoint de toute commission scolaire pour laquelle la commission organise le transport des élèves;

ATTENDU QUE le directeur général a de nombreuses autres responsabilités importantes et qu'il ne peut pas assister aux réunions des commissions scolaires qui fournissent tout ou une partie des services de transport pour nos écoles;

ATTENDU QUE le directeur général entend déléguer cette responsabilité;

Il est PROPOSÉ par C. Lavallee, APPUYÉ par J.-A. Toulouse et RÉSOLU à l'unanimité; QUE pour l'année scolaire 2023-2024, les représentants aux différents comités consultatifs de transport de la Commission scolaire Central Québec soient comme suit :

Cs.s. de la Beauce-Etchemin :	Julie Bureau et/ou Marylène Perron
C. s. s. de l'Énergie :	Julie Bureau et/ou Marylène Perron
C. s. s. de la Jonquière :	Julie Bureau et/ou Marylène Perron
C. s. s. de Portneuf :	Julie Bureau et/ou Marylène Perron
C. s. s. du Chemin-du-Roy :	Julie Bureau et/ou Marylène Perron
C. s. s. du Lac-Saint-Jean :	Julie Bureau et/ou Marylène Perron

f) Présentation d'un projet dans le cadre du Programme d'aide financière aux infrastructures récréatives, sportives et de plein air

Il est PROPOSÉ par D. Ford-Caron, APPUYÉ par F. Pedneault et RÉSOLU à l'unanimité;

23-11.13

Affaires Nouvelles (suite)

- f) Présentation d'un projet dans le cadre du Programme d'aide financière aux infrastructures récréatives, sportives et de plein air (suite)

QUE la Commission scolaire Central Québec autorise la présentation du projet de gymnase pour l'école secondaire régionale Riverside au ministère de l'Éducation dans le cadre du Programme d'aide financière aux infrastructures récréatives, sportives et de plein air ; et

QUE soit confirmé l'engagement de la Commission scolaire Central Québec à payer sa part des coûts admissibles au projet et à payer les coûts d'exploitation continue de ce dernier, à assumer tout dépassement de coûts généré par les travaux et à ne pas accorder de contrat relatif à des coûts directs avant l'obtention d'une lettre d'annonce de la ministre ; et

QUE la Commission scolaire Central Québec désigne monsieur Benoît Sévigny, Directeur des ressources matérielles, comme personne autorisée à agir en son nom et à signer en son nom tous les documents relatifs au projet mentionné ci-dessus.

23-11.14

Rapports des comités

- a) Comité exécutif

Aucune rencontre n'a eu lieu.

- b) Comité de parents

Une rencontre a eu lieu le 25 octobre 2023.

- c) Comité consultatif des services aux EHDAA

Aucune rencontre n'a eu lieu.

- d) Comité consultatif de transport

Aucune rencontre n'a eu lieu.

- e) Comité de vérification

Aucune rencontre n'a eu lieu.

- f) Comité d'évaluation du directeur général

Aucune rencontre n'a eu lieu.

23-11.14 **Rapports des comités (suite)**

g) Comité d'éthique et de gouvernance

Aucune rencontre n'a eu lieu.

h) Comité des ressources humaines

Aucune rencontre n'a eu lieu.

i) Comité d'allocation des ressources

Aucune rencontre n'a eu lieu.

23-11.15 **Association des commissions scolaires anglophones du Québec**

a) Rapport du conseil d'administration

Le président S. Burke et la commissaire D. Ford-Caron ont fait un rapport sur les sujets suivants :

Projet de loi 40, projet de loi 23, Session de développement professionnel de l'ACSAQ et l'assemblée générale annuelle.

Les résultats des élections sont les suivants :

Conseil d'administration de l'ACSAQ par commission scolaire : M. Stephen Burke et Mme Debbie Ford-Caron représenteront la CSCQ ;

Président de l'ACSAQ : Joe Ortona (English Montreal) ;

Vice-président de l'ACSAQ : Paola Galati (Sir Wilfred Laurier)

La prochaine rencontre aura lieu le 1^{er} décembre 2023.

b) Rapports des comités

L'ACSAQ participera à une conférence sur l'enseignement public anglais qui se tiendra en avril 2024.

23-11.16 **Prochaine séance**

La prochaine séance ordinaire du Conseil des commissaires aura lieu le mercredi 13 décembre 2023.

23-11.17 **Période de questions**

a) Public

Il n'y a eu aucune question du public.

23-11.17 **Période de questions (suite)**

b) **Commissaires**

La commissaire D. Ford-Caron mentionne qu'on lui a demandé si certains sujets pourraient aider les commissaires à mieux effectuer leur travail. La question des certificats d'éligibilité a été soulevée, et elle a suggéré une formation pour les commissaires, afin qu'ils sachent quoi répondre aux gens au lieu de les renvoyer à la commission scolaire pour obtenir des réponses.

D. Ford-Caron recommande que tous les commissaires soient invités à assister aux cérémonies du jour du Souvenir, car cela rend notre communauté visible et montre notre soutien aux militaires qui ont servi. D. Ford-Caron a félicité l'école secondaire régionale de Riverside pour son excellente cérémonie du jour du Souvenir.

Le président S. Burke mentionne qu'une invitation a été envoyée aux dirigeants de la communauté, comme D. Ford-Caron, pour assister à un forum de la VEQ qui s'est tenu le 4 novembre 2023.

23-11.18 **Session à huis clos**

Il n'y a eu aucune session à huis clos.

23-11.19 **Levée de la séance**

Il a été PROPOSÉ par I. O'Gallagher de lever la séance à 20 h.

Vincent Laliberté
Secrétaire général

Stephen Burke
Président

Approuvé le 13 décembre 2023.